

OBSERVATOIRE INTERRÉGIME DES SITUATIONS DE FRAGILITÉ

Un observatoire, pour quoi, pour qui ?

« Repérer pour agir »

Sommaire

03

Les enjeux des observatoires

04

Finalités et usage des observatoires :
à quoi ça sert ?

06

Exploitations et bénéficiaires des
observatoires

15

Quels outils pour faire fonctionner le
dispositif des observatoires ?

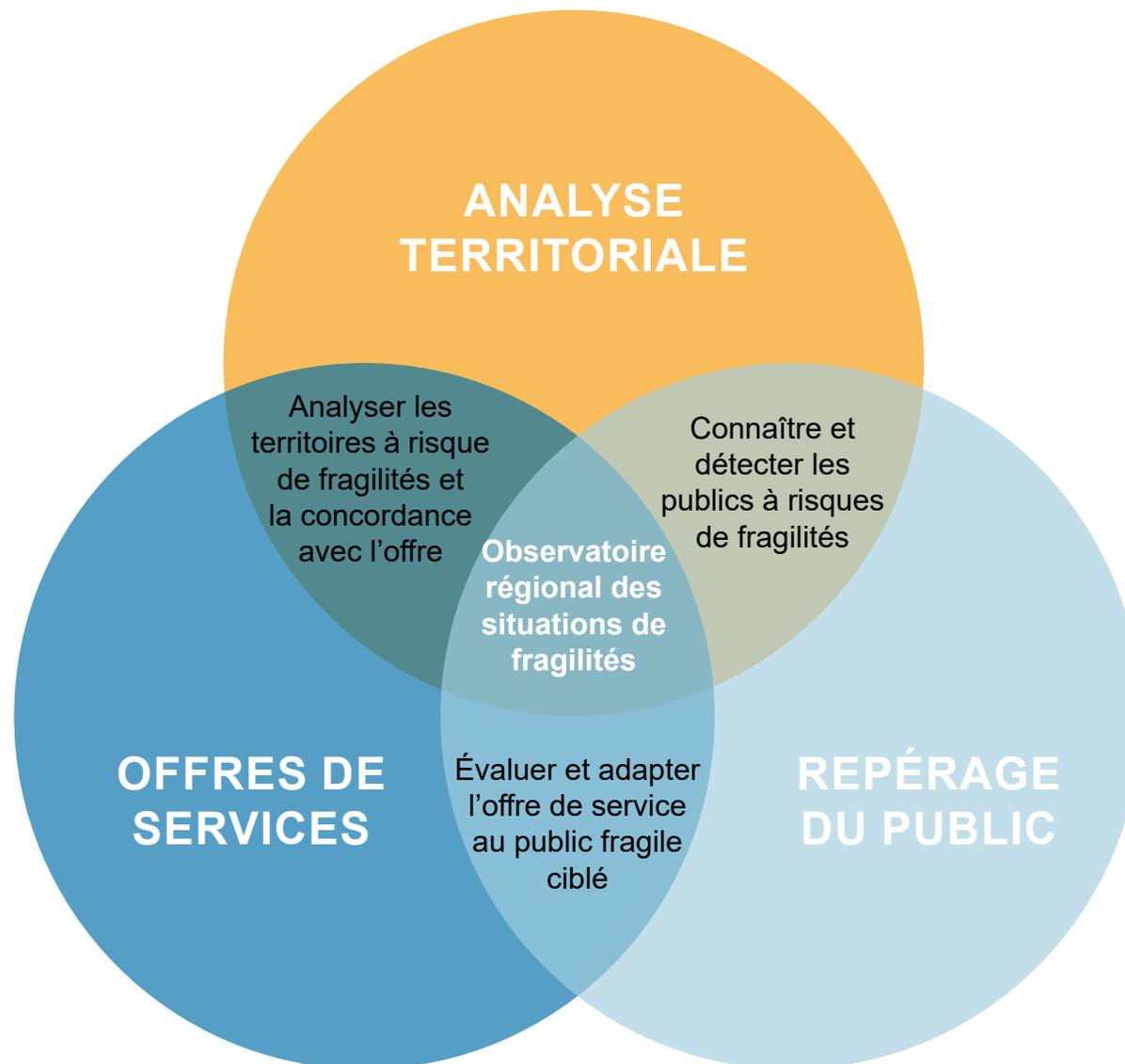
18

Une approche concrète des
observatoires : les réalisations

19

Quelle gouvernance et quels référents ?

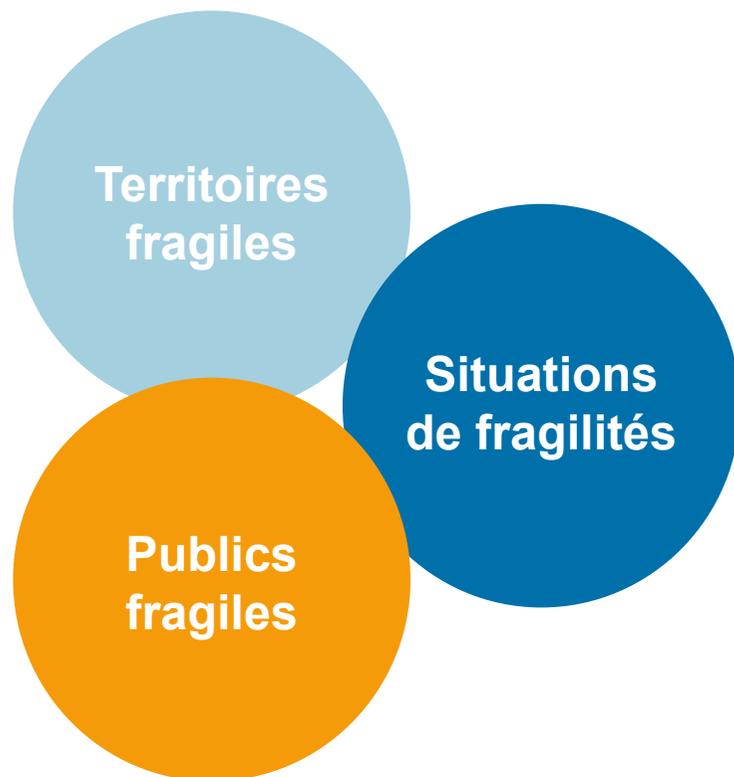
Les enjeux des observatoires



Fragilité des assurés / retraités identifiée au vu de déterminants sociaux (précarité, isolement), des difficultés d'accès aux droits, aux soins et aux dispositifs de prévention.

Finalités et usage des observatoires

A quoi ça sert ?



Repérer

Un dispositif partagé maladie / retraite interrégime de repérage des risques de fragilités des assurés et des retraités



Aider à la décision

Production d'analyses et de cartographies destinées à éclairer le pilotage des politiques des organismes de sécurité sociale pour l'accès aux droits, aux soins et à la prévention



Diagnostiquer / Alerter

Conduite d'études (diagnostics territoriaux, évaluations) et mise à disposition d'outils (bases de données, cartographies, portraits de territoires)
Mise en exergue des territoires prioritaires d'intervention

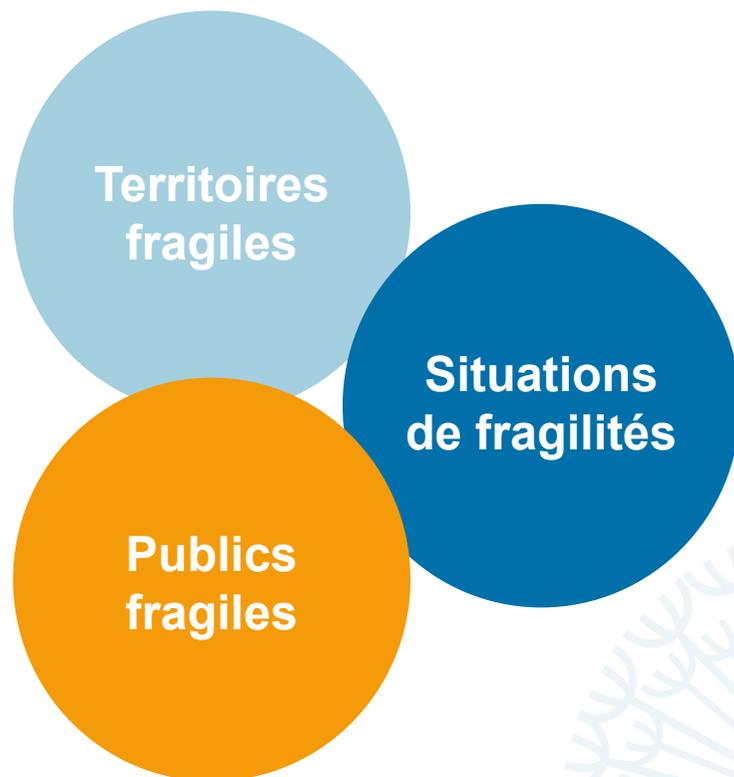


Accompagner

Une expertise à l'attention des professionnels : analyse cartographique, élaboration de diagnostics

Finalités et usages des observatoires

A quoi ça sert ?



Évaluer

Mesurer les effets des actions conduites, déterminer des profils des bénéficiaires



Partager

Open DATA : donner au plus grand nombre un accès à des données d'intérêt général



Communiquer

Rendre visible les offres de services et la politique des réseaux Maladie et Retraite : CPAM, Carsat, MSA, CGSS

Exploitations et bénéficiaires des observatoires



Contribuer à l'élaboration de diagnostics territoriaux sur la prévention de la perte d'autonomie



Répondre aux enjeux de proximité : l'observation sociale



Organiser / financer les actions collectives de prévention sur les territoires prioritaires



Observer les consommations de soins et les recours aux droits : l'Observation sociale interbranche



Promouvoir les lieux de vie collectifs sur les territoires prioritaires et les moins couverts



Aider au pilotage



Perspective : **cibler les rendez-vous prévention** à l'attention des retraités



Partager la connaissance des fragilités territoriales avec l'ensemble des partenaires



Contribuer à l'élaboration de diagnostics territoriaux sur la prévention de la perte d'autonomie



A qui ça sert ?

**L'ACTION SOCIALE
CARSAT ET CGSS**

- **Repérer** les risques de fragilités sur le territoire
- **Diagnostiquer** les fragilités
- **Aider à la décision** pour la coordination des acteurs sur un territoire infra-départemental
- **Accompagner** via une aide méthodologique pour l'élaboration de diagnostics locaux
- **Partager** avec les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux



Organiser / Financer les actions collectives de prévention sur les territoires prioritaires



A qui ça sert ?

**L'ACTION SOCIALE
CARSAT ET CGSS
ET INTERRÉGIME**

- **Repérer** les territoires prioritaires d'intervention et les seniors à risque de fragilités
- **Aider à la décision** les porteurs de projets à conduire des actions collectives de prévention sur les territoires fragiles non couverts et inviter les seniors à risque à ces actions
- **Accompagner** les porteurs de projets sur la consultation des SIG
- **Partager** avec les porteurs de projets, les territoires prioritaires d'intervention et leurs taux de couverture en offres de services
- **Communiquer** sur les actions collectives de prévention de l'interrégime et les Conférences des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie



Promouvoir les lieux de vie collectifs sur les territoires prioritaires et les moins couverts

A venir



A qui ça sert ?

**L'ACTION SOCIALE
CARSAT ET CGSS**

- **Repérer** et cibler les territoires prioritaires d'intervention
- **Aider à la décision** pour promouvoir les lieux de vie collectifs sur les territoires prioritaires d'intervention
- **Partager** sur les territoires à risque de fragilité et le taux de couverture en lieux de vie collectifs
- **Communiquer** sur les lieux de vie collectifs financés par les Carsat et les CGSS



Cibler les rendez-vous prévention à l'attention des retraités

Usage possible



A qui ça sert ?

**L'ACTION SOCIALE
CARSAT ET CGSS**

- **Repérer** les territoires prioritaires d'intervention en fonction des vulnérabilités liées à la santé et à la retraite
Dans un second temps, le ciblage des seniors sera plus précis
- **Aider à la décision** pour les rendez-vous prévention afin de réduire les risques de fragilité et de perte d'autonomie
- **Partager** avec la Carsat, la CPAM et les porteurs de projets



Répondre aux enjeux de proximité : l'observatoire social



A qui ça sert ?

**SERVICE SOCIAL DE
L'ASSURANCE MALADIE**
(CARSAT/CRAMIF ET CGSS)

- **Repérer** les contextes et territoires de fragilité sociale qui peuvent compromettre l'accès à la santé (soins, prévention...)
- **Aider à la décision** pour proposer des interventions sociales adaptées aux réalités du territoire
- **Partager** avec les CPAM sur les freins et les risques d'accès aux soins, de non recours et de renoncement



Observer les consommations de soins et les recours aux droits : l'observation sociale interbranche



A qui ça sert ?

**L'INTERBRANCHE ET
L'INTERRÉGIME**
(CPAM, CAF, MSA, CARSAT)

- **Repérer** les consommations locales de soins et les recours aux différents droits
- **Aider à la décision** pour adapter l'offre de service sur le territoire
- **Partager** les données territorialisées avec les services publics, CAF, CPAM, Carsat, MSA
- **Communiquer** sur les politiques des organismes de la Sécurité sociale



Aider au pilotage



A qui ça sert ?

**LES DIRECTEURS ET
MANAGERS DES CARSAT
ET CGSS**

- **Aider à la décision** des choix des implantations territoriales des services, du pilotage de certaines offres
- **Partager** les données pour les services internes
- **Communiquer** sur le poids de l'organisme dans les territoires, avec des illustrations dans le rapport d'activité, avec des cartographies présentées aux commissions internes



Partager la connaissance des fragilités territoriales avec l'ensemble des partenaires



A qui ça sert ?

CFPPA : Diagnostics des besoins et de l'offre sur les territoires infra-départemental

LES ÉLUS : Aide à la décision ou évaluer les décisions politiques sur leurs territoires

ARS : Diagnostic dans le cadre des contrats locaux de santé

CCAS : Analyse des besoins sociaux de leur territoire

MAIA : Diagnostic territorial

PLATEFORME D'OBSERVATION SOCIALE :
Interopérabilité des données territoriales

- Partager OPEN DATA

Quels outils pour faire fonctionner le dispositif des observatoires ?



REPÉRER

Bases de données



DIAGNOSTIQUER / ALERTER

Systeme d'information géographique
Portraits de territoires



AIDER À LA DÉCISION

L'ensemble des outils



ACCOMPAGNER

Formation
Sensibilisation et didacticiels

Quels outils pour faire fonctionner le dispositif des observatoires ?



ÉVALUER

Bases de données



PARTAGER

Système d'information géographique



COMMUNIQUER

Atlas national des fragilités, SI, Portraits de territoires, éditeur de carte

Quels processus pour mettre en ligne les données territorialisées ?

01

- Extraction des données Maladie du régime général par la CNAM, à partir de SIAM ERASME
- Extraction des données Retraite du régime général par les administrateurs référents SIG Grand sud et SIG Grand nord, à partir de SNSP
- Extraction des données Maladie et Retraite de la MSA par la CCMSA
- Extraction des données aides individuelles action sociale du régime général par la CNAV, à partir d'Athéna
- Extraction des données actions collectives de prévention de l'Assurance retraite par la CNAV Ile de France, à partir de fichiers Excel nationaux
- *A venir* : Extraction des données des lieux de vie collectifs, à partir de Finess, Sefora et de fichiers CNAV

Lancement de requêtes nationales une fois par an

02

- Traitement des données extraites
- Vérification de la qualité et de la cohérence des données
- Chargement des données

Date du chargement des données n-1 : 1er trimestre de l'année n

SIG et cartographie nationales

- Mise en ligne des données territorialisées

Une approche concrète des observatoires

Les réalisations



ATLAS NATIONAL DES FRAGILITÉS

<https://www.observatoires-fragilites-national.fr/docs/atlas-national-des-situations-fragilite-2017-2018.pdf>



PORTRAIT DES TERRITOIRES

https://www.observatoires-fragilites-national.fr/#c=report&chapter=access_droits&report=r01&selgeo1=dep.36&selgeo2=fra.FR



CARTOGRAPHIE NATIONALES, SIG NORD ET SIG SUD

<https://www.observatoires-fragilites-national.fr/>
<http://www.observatoiredesfragilites.fr/>
<https://www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr>

Quelle gouvernance et quels référents ?

LE COMITÉ DE PILOTAGE NATIONAL DES OBSERVATOIRES

- Définit la stratégie nationale
- Définit la feuille de route annuelle

LES RÉUNIONS INTER-RÉGIONALES

- Remontent les observations des utilisateurs
- Proposent des pistes d'améliorations

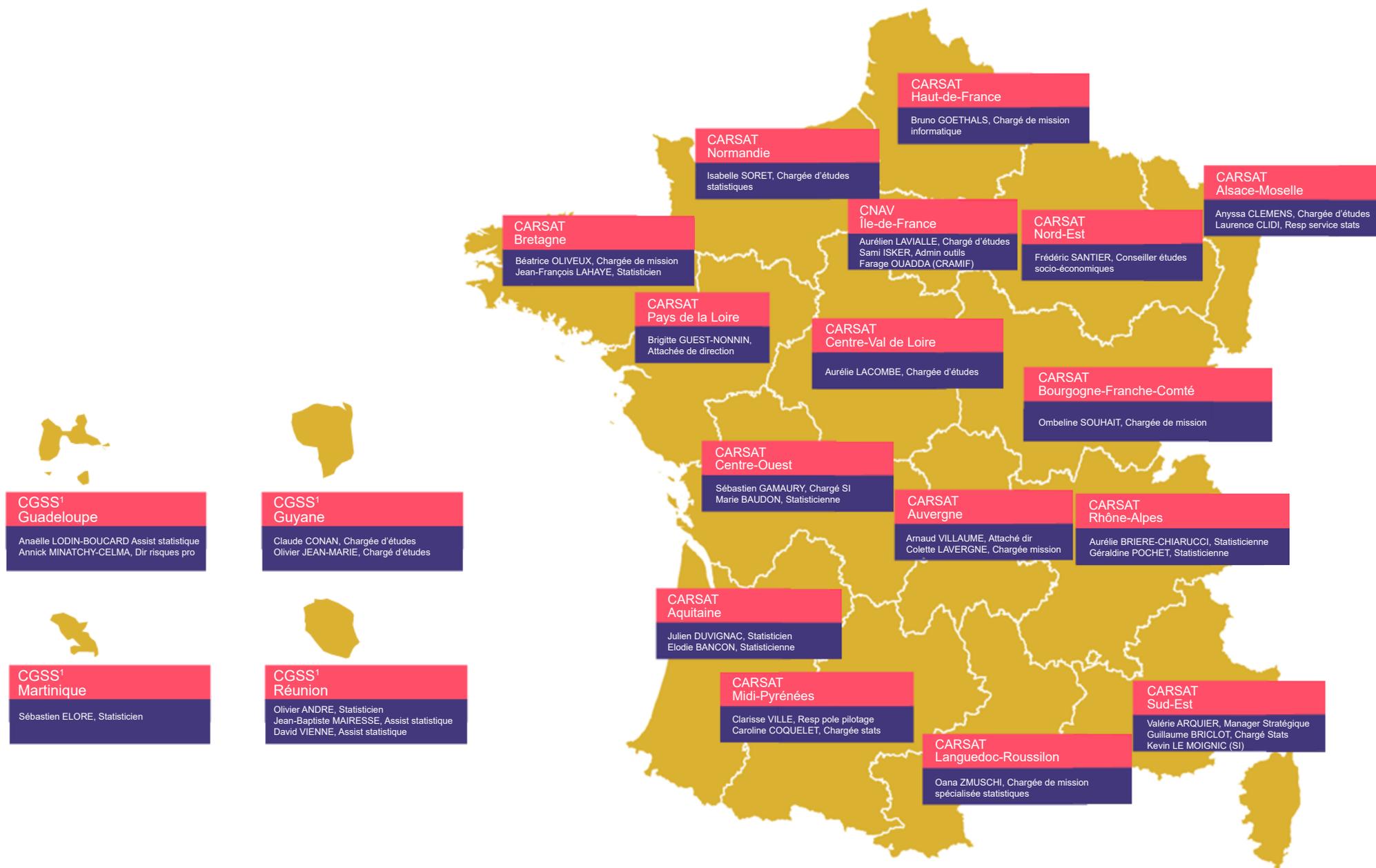
LA CELLULE TECHNIQUE NATIONALE DES OBSERVATOIRES

- Met en œuvre la feuille de route
- Analyse les besoins des utilisateurs recensés
- Conduit des études spécifiques

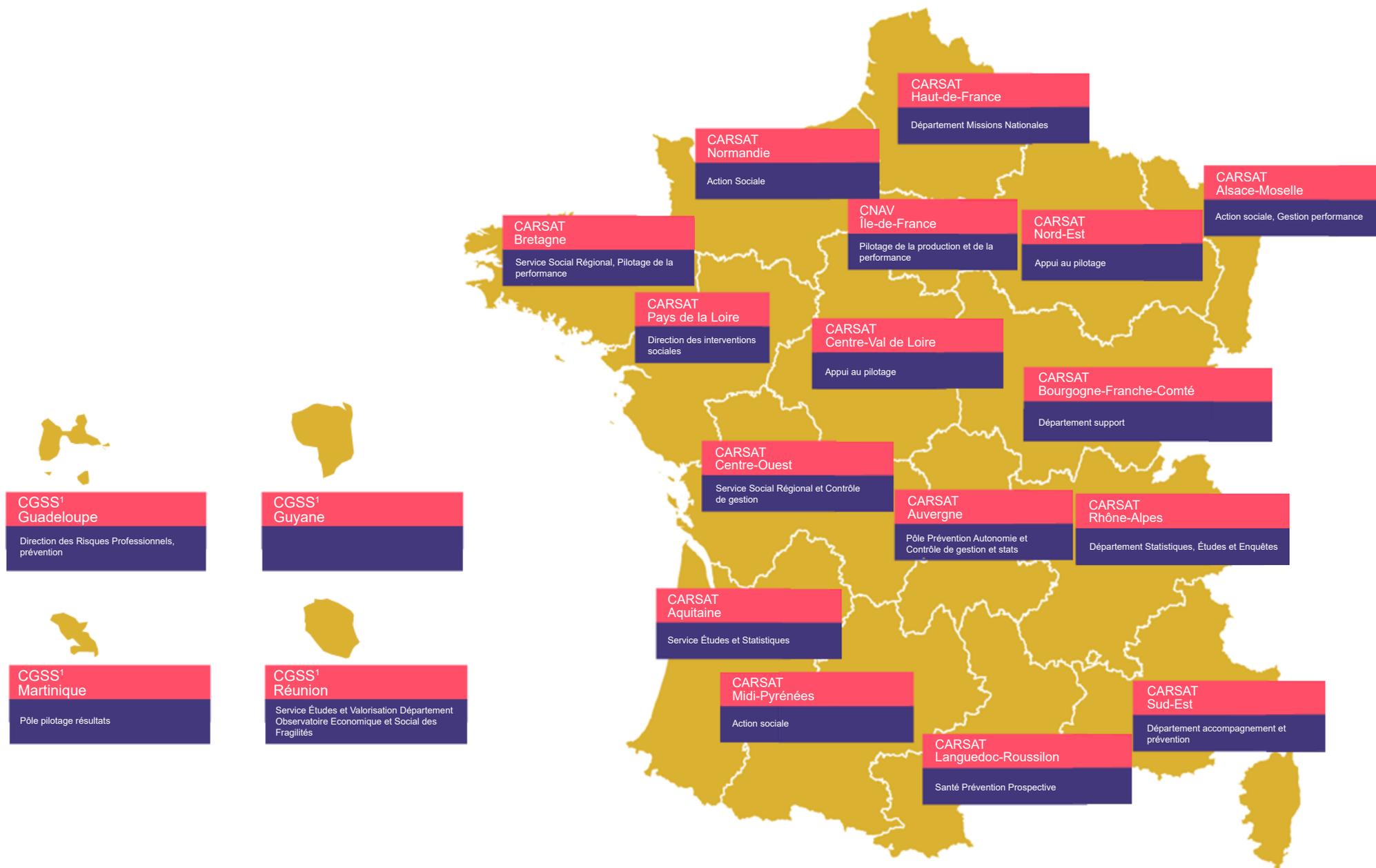
LES ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS CARSAT / CGSS

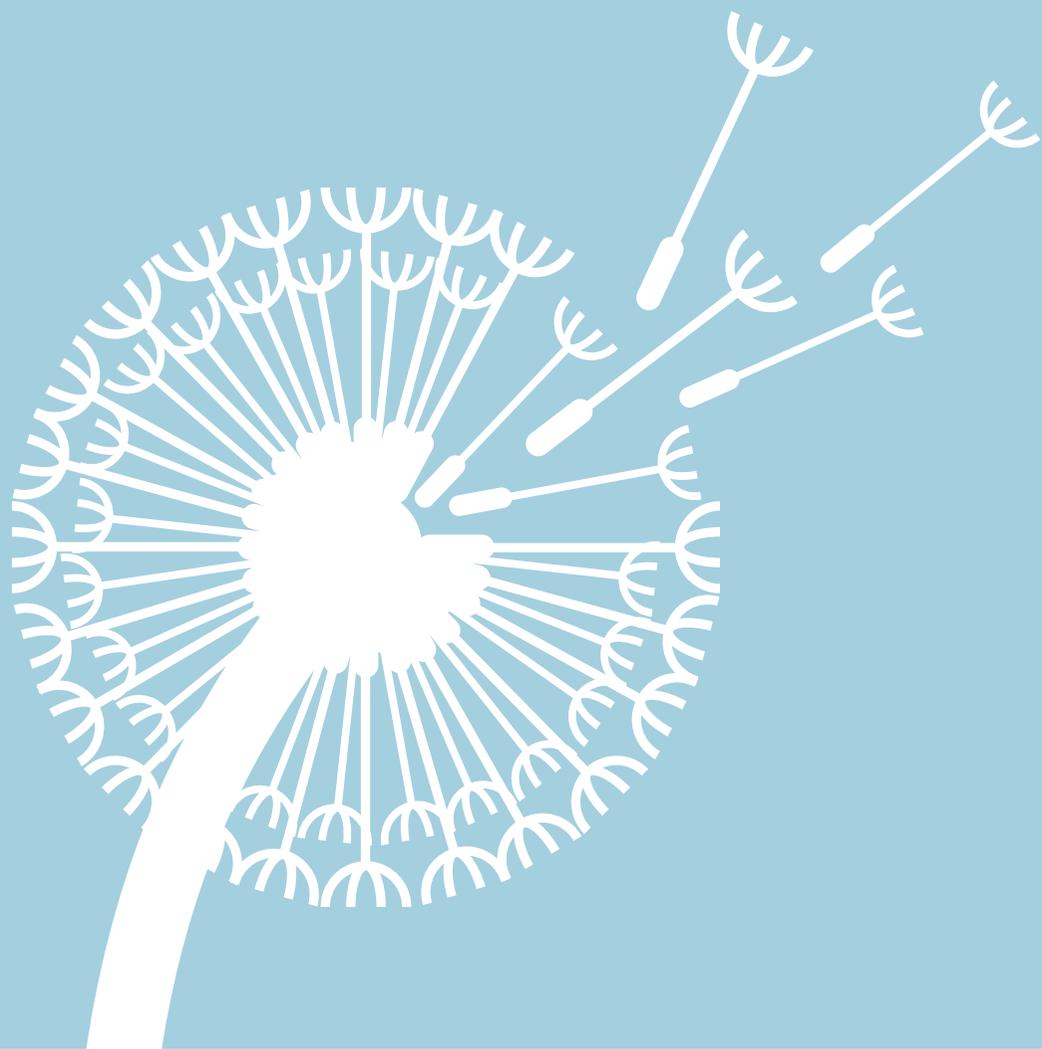
- S'assurent de la cohérence des données mises en ligne
- Signalent aux administrateurs référents des SIG les anomalies observées

Quels référents pour quelles Carsat / CGSS ?



Quels services concernés pour quelles Carsat / CGSS ?





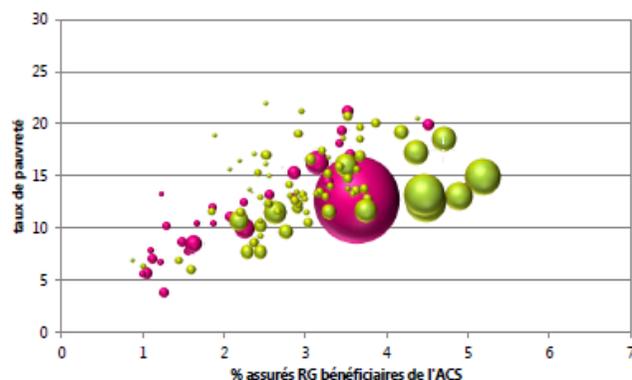
Annexes

Des portraits « à façon » pour contribuer à l'élaboration de diagnostics territoriaux

► Les bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé

L'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) offre aux personnes ayant des ressources un peu supérieures au plafond de la CMU-C, une aide financière pour la souscription d'un contrat de complémentaire santé ou le financement d'un contrat en cours. Plus précisément, le dispositif bénéficie aux personnes dont les ressources ne dépassent pas de plus de 35% le seuil d'accès à la CMU-C. L'ACS donne droit : à la dispense totale d'avance de frais pour les dépenses de santé, aux tarifs médicaux sans dépassement d'honoraires, à l'exonération de la participation forfaitaire ou à la franchise, aux tarifs sociaux de l'électricité et du gaz.

Graphique - Position des EPCI de la Gironde et des EPCI des autres départements (en vert) pour l'ACS et le taux de pauvreté en 2015



Le graphique positionne, sous forme de bulles, l'EPCI du territoire d'étude (en rose) et les autres EPCI du département du territoire (en vert) selon leur taux de pauvreté, et la part de leur population d'assurés et ayants droit du RG bénéficiaires de l'ACS.

La taille de la bulle varie selon le nombre d'assurés et ayants droit couverts en maladie par le Régime Général sur l'EPCI.

Il existe théoriquement une corrélation positive entre le taux de pauvreté et la part de la population ayant des droits ouverts à l'ACS.

Portrait de territoire - Assurés et retraités du Régime Général

3,0% des assurés et ayants droit du Régime Général sont bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé

Au 31/12/2015, 33 436 assurés et ayants droit du RG, résidant sur le département de la Gironde, bénéficient de l'ACS, soit 9,8% de plus qu'en 2014. Cette situation se concentre principalement dans la tranche des 25 à 54 ans qui représente 38% de l'ensemble des bénéficiaires de l'ACS (cf. tableau). En proportion des assurés et ayants droit à chaque âge (cf. graphique), les assurés âgés de 55 à 64 ans sont les plus nombreux (3,6%) à bénéficier de l'ACS.

Graphique - Proportion, par âge, des assurés du Régime Général bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé en 2015

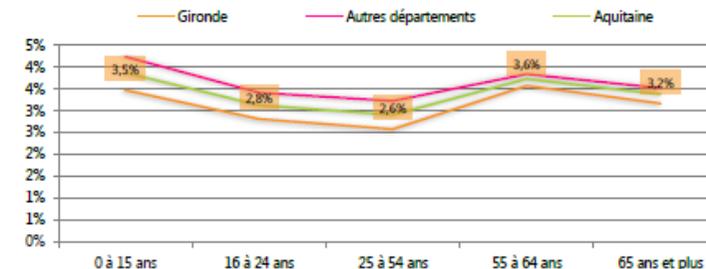


Tableau - Répartition, par âge, des assurés du Régime Général bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé en 2015

	Gironde		Autres départements		Aquitaine	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 à 15 ans	7 410	22%	9 717	21%	17 127	21%
16 à 24 ans	2 940	9%	3 892	8%	6 832	9%
25 à 54 ans	12 863	38%	16 715	36%	29 578	37%
55 à 64 ans	4 413	13%	6 607	14%	11 020	14%
65 ans et plus	5 810	17%	9 650	21%	15 460	19%
Ensemble	33 436	100%	46 581	100%	80 017	100%

Éléments de diagnostic / Accès aux droits et aux soins - Page 20

Portraits de territoire Carsat Aquitaine

Des portraits « à façon » pour contribuer à l'élaboration de diagnostics territoriaux
Un positionnement de l'offre d'accompagnement sanitaire et social de la Carsat

L'action sociale en faveur des retraités

► Proposer des actions de promotion du bien vieillir (1/3)

La préservation de l'autonomie des seniors est une préoccupation que partage la CARSAT Aquitaine avec ses partenaires (MSA, RSI, CNRACL, Mutualité Française et ARS). A travers le Programme Régional Inter-régimes de Prévention (PRIP), tous ces organismes se mobilisent pour concevoir, financer et développer des actions de prévention sur la promotion du "bien vieillir" auprès des seniors.

Conçu comme un véritable « Parcours de Prévention », le programme accompagne les seniors à travers de l'information, du conseil et de la pédagogie. Il permet de déployer des actions de prévention comme des conférences-débats, des réunions de sensibilisation destinées à inciter les seniors à participer à des ateliers. Les 5 thématiques abordées : mémoire, bien vieillir, équilibre, nutrition, forme et bien-être mettent fin aux idées reçues, donnent l'occasion de changer les habitudes et de favoriser des liens sociaux parfois absents.

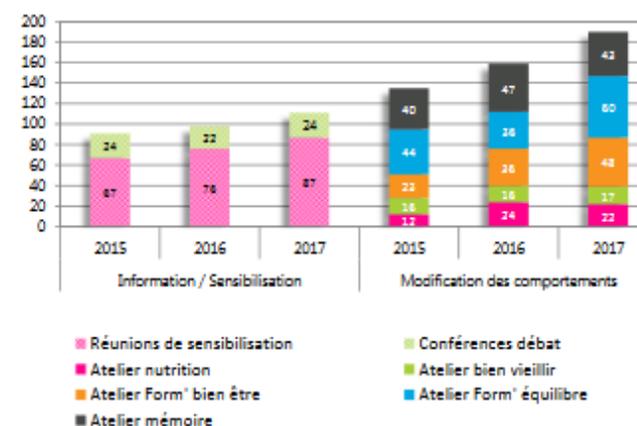
Ce programme est porté localement par le réseau des ASEPT (Association Santé Et Prévention sur les Territoires) et par des opérateurs de terrain pour l'animation de conférences, de réunions ou d'ateliers.

L'objectif du programme est de faire évoluer les comportements, généraliser les bonnes pratiques et donner les clés d'un vieillissement réussi.

Tableau : Le Programme Régional Inter-régimes de Prévention réalisé en 2017

	Gironde	autres départements	Aquitaine
Information / sensibilisation			
Nombre d'actions	111	292	403
Nombre de participants	2 205	6 567	8 772
Taux de couverture population (pour 1 000 seniors de 55 ans et plus)	4,7	9,4	7,5
Modification des comportements			
Nombre d'actions	206	425	631
Nombre de participants	2 107	4 617	6 724
Taux de couverture population (pour 1 000 seniors de 55 ans et plus)	4,5	6,6	5,8

Graphique : Réalisation du programme de prévention (nombre d'actions) sur le département de la Gironde

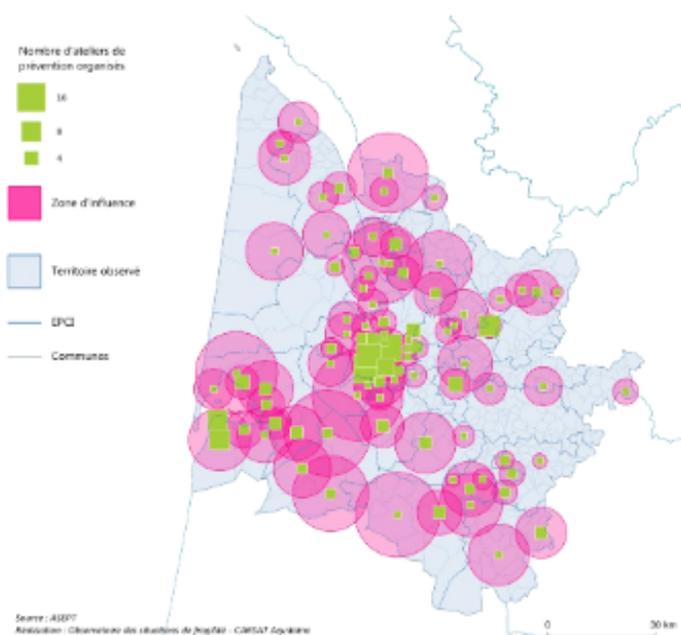


Portraits de territoire Carsat Aquitaine

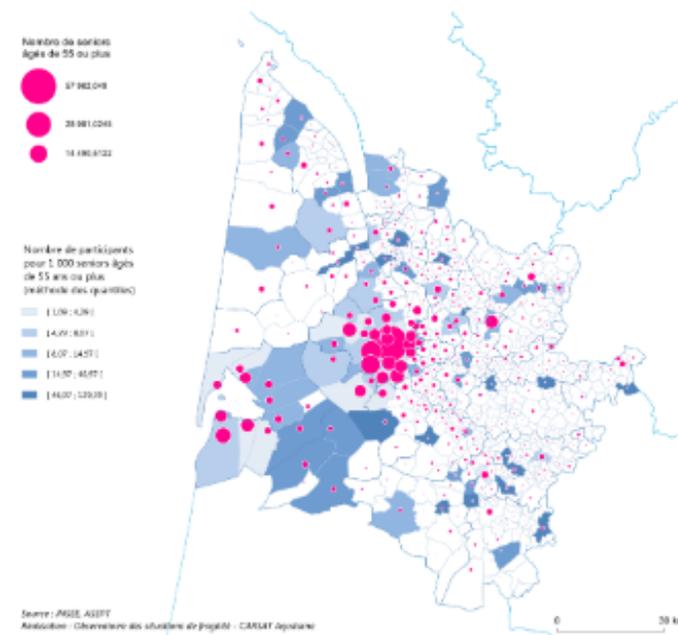
Des portraits « à façon » pour contribuer à l'élaboration de diagnostics territoriaux

► Proposer des actions de promotion du bien vieillir (2/3)

Carte 1 - Nombre et rayonnement territorial des ateliers de prévention visant les modifications de comportement réalisés en 2017, par commune, pour le département de la Gironde



Carte 2 : Taux de couverture (nombre de participants pour 1 000 seniors âgés de 55 ans et plus) des ateliers de prévention visant les modifications de comportement réalisés en 2017, par commune, pour le département de la Gironde



En 2017, 206 ateliers de prévention visant les modifications de comportement ont été organisés sur 90 des 538 communes qui constituent le territoire. Le rayonnement des ateliers peut s'étendre de 0 à 9,4 kilomètres autour de la commune de réalisation de l'atelier pour une moyenne d'environ 1,8 kilomètres (carte 1) : 25% des participants aux ateliers ne résident pas sur la commune de réalisation de l'atelier de prévention.

Au total, 2 107 personnes résidant sur le département de la Gironde ont bénéficié d'un atelier collectif de prévention, soit 4,5 participants pour 1 000 seniors âgés de 55 ans et plus et résidant sur le territoire. Sur l'ensemble du territoire et quelle que soit la commune de réalisation de l'atelier de prévention, le taux de couverture de la population des seniors âgés de 55 ans et plus varie de 0 pour 1000 à 129,4 participants pour 1 000 seniors de 55 ans et plus, pour les communes les mieux couvertes (carte 2).

Portraits de territoire Carsat Aquitaine

Des portraits « à façon » pour contribuer à l'élaboration de diagnostics territoriaux

► Prévenir la perte d'autonomie par le financement d'aides individualisées (1/5)

Dans le cadre de sa politique d'action sanitaire et sociale, la CARSAT Aquitaine peut attribuer des aides financières à ses retraités autonomes (GIR 5 et 6) dont l'état de santé, les ressources ou l'environnement rendent nécessaire une aide pour le maintien à domicile.

Ces aides destinées à faciliter la vie quotidienne des retraités à domicile et à contribuer ainsi au maintien de leur autonomie sont :

- ➔ Le **Plan d'Actions Personnalisé (PAP)**, mis en place à l'issue d'une évaluation des besoins réalisée au domicile du retraité. Son but est de proposer des actions ou des aides adaptées (conseil, aide ménagère, portage de repas, téléalarme, achat d'aides techniques ...)
- ➔ L'**Aide à l'amélioration du logement et du cadre de vie** qui permet de compléter les aides précédentes en procédant à la réalisation de travaux. Formés au repérage des besoins en habitat, les évaluateurs sont également chargés de conseiller et d'orienter les retraités sur les dispositifs existants pour favoriser un maintien à domicile dans de bonnes conditions. A cette occasion, ils peuvent préconiser l'achat d'un **kit de prévention** (barres d'appui, rampes, ...) qui pourra être financé par la CARSAT.
- ➔ L'**Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH)** qui facilite le retour à domicile de la personne à l'issue d'un séjour dans un établissement de santé en anticipant ses besoins et en élaborant un plan d'aides pour les premières semaines du retour à domicile.

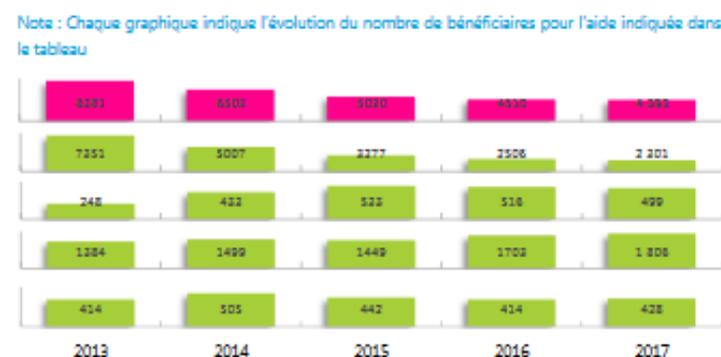
Ces aides sont octroyées sur conditions particulières, notamment de ressources, à partir d'un barème national déterminé par la CNAV.

Tableau : Les retraités du Régime Général bénéficiaires d'une aide individuelle financée par la CARSAT en 2017 sur le département de la Gironde

	Gironde	autres départements	Aquitaine
Ensemble des bénéficiaires ¹	4 392	10 147	14 539
Plan d'Actions Personnalisé	2 301	5 183	7 484
Aide à l'amélioration du logement	499	1 787	2 286
Aides temporaires (ARDH, ASIR, PRADO)	1 806	4 197	6 003
Kit de prévention	428	754	1 182
Secours	22	53	75

¹ bénéficiaires sans double compte (un retraité peut avoir plusieurs aides sur une année)

Graphique - Evolution du nombre de bénéficiaires d'une aide individuelle financée par la Carsat Aquitaine sur le département de la Gironde



Portraits de territoire Carsat Aquitaine

Des portraits « à façon » pour contribuer à l'élaboration de diagnostics territoriaux

► Prévenir la perte d'autonomie par le financement d'aides individualisées (2/5)

Graphique - Part des bénéficiaires d'une aide individualisée d'action sociale parmi les retraités majoritaires du RG de 55 ans ou plus (rose), de 80 ans ou plus (orange) et parmi les retraités majoritaires du RG identifiés comme fragiles (vert), en 2017



En 2017, 4 392 retraités résidant sur le territoire ont bénéficié d'une aide individuelle d'action sociale, soit respectivement 2,3% de la population pouvant relever de la politique d'action sociale (définition page 12), 10,5% des retraités majoritaires du RG âgés de 80 ans ou plus et 3,3% des retraités majoritaires du RG identifiés comme fragiles au sens de l'observatoire des fragilités (définition page 8).

A titre de comparaison, le département "Pyrénées-Atlantiques", qui se place au deuxième rang en termes de nombre de retraités majoritaires du RG, accueille 3 464 bénéficiaires d'une aide individuelle, soit respectivement 3,5%, 15,4% et 4,7% des retraités majoritaires du RG de 55 ans ou plus, de 80 ans ou plus et des retraités majoritaires du RG identifiés comme fragiles au sens de l'observatoire des fragilités.

Tableau - Profil des bénéficiaires d'une aide individuelle d'action sociale financée par la CARSAT Aquitaine en 2017 sur le département de la Gironde, par type d'aide

	Plan d'Action Personnalisé		Aide temporaire		Habitat et Cadre de vie		Kit de prévention		Secours	
Age	2 301	100%	1806	100%	499	100%	428	100%	22	100%
Moins de 80 ans	463	20%	895	50%	336	67%	166	39%	17	77%
80 ans ou plus	1 838	80%	911	50%	163	33%	262	61%	5	23%
Sexe	2 301	100%	1806	100%	499	100%	428	100%	22	100%
Homme	122	5%	219	12%	158	32%	86	20%	5	23%
Femme	2 179	95%	1 587	88%	341	68%	342	80%	17	77%
Situation familiale	2 301	100%	1806	100%	499	100%	428	100%	22	100%
Personnes seules	1 809	79%	1 347	75%	252	51%	296	69%	19	86%
Personnes vivant en couple	492	21%	459	25%	247	49%	132	31%	3	14%
Groupe Iso Ressource	2 301	100%	na	na	499	100%	428	100%	na	na
GIR 5	1 038	45%	na	na	103	21%	134	31%	na	na
GIR 6	1 484	64%	na	na	396	79%	294	69%	na	na

na : non applicable

Portraits de territoire Carsat Aquitaine

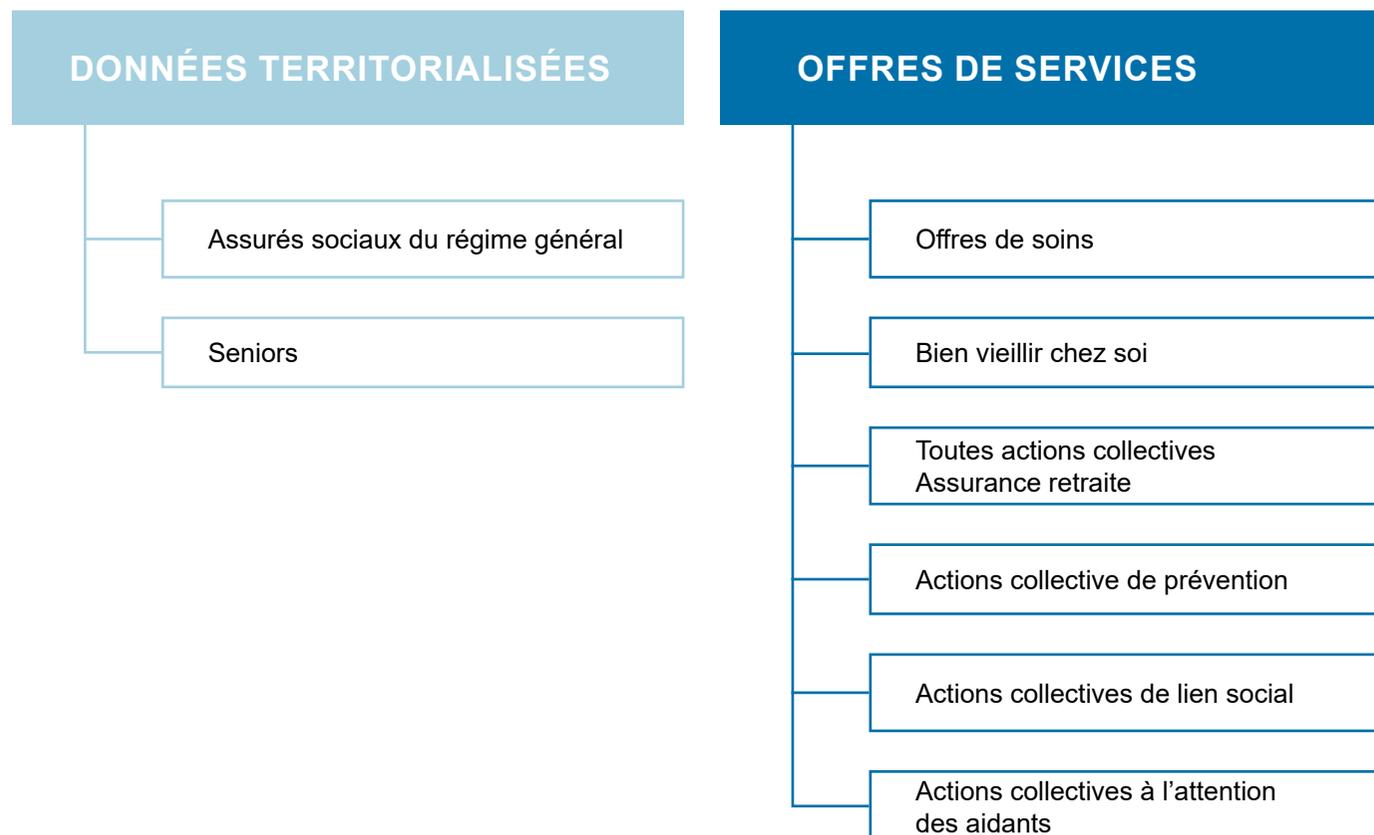
Des portraits « à façon » pour contribuer à l'élaboration de diagnostics territoriaux

DES PORTRAITS ENTIÈREMENT AUTOMATISÉS ET DISPONIBLES

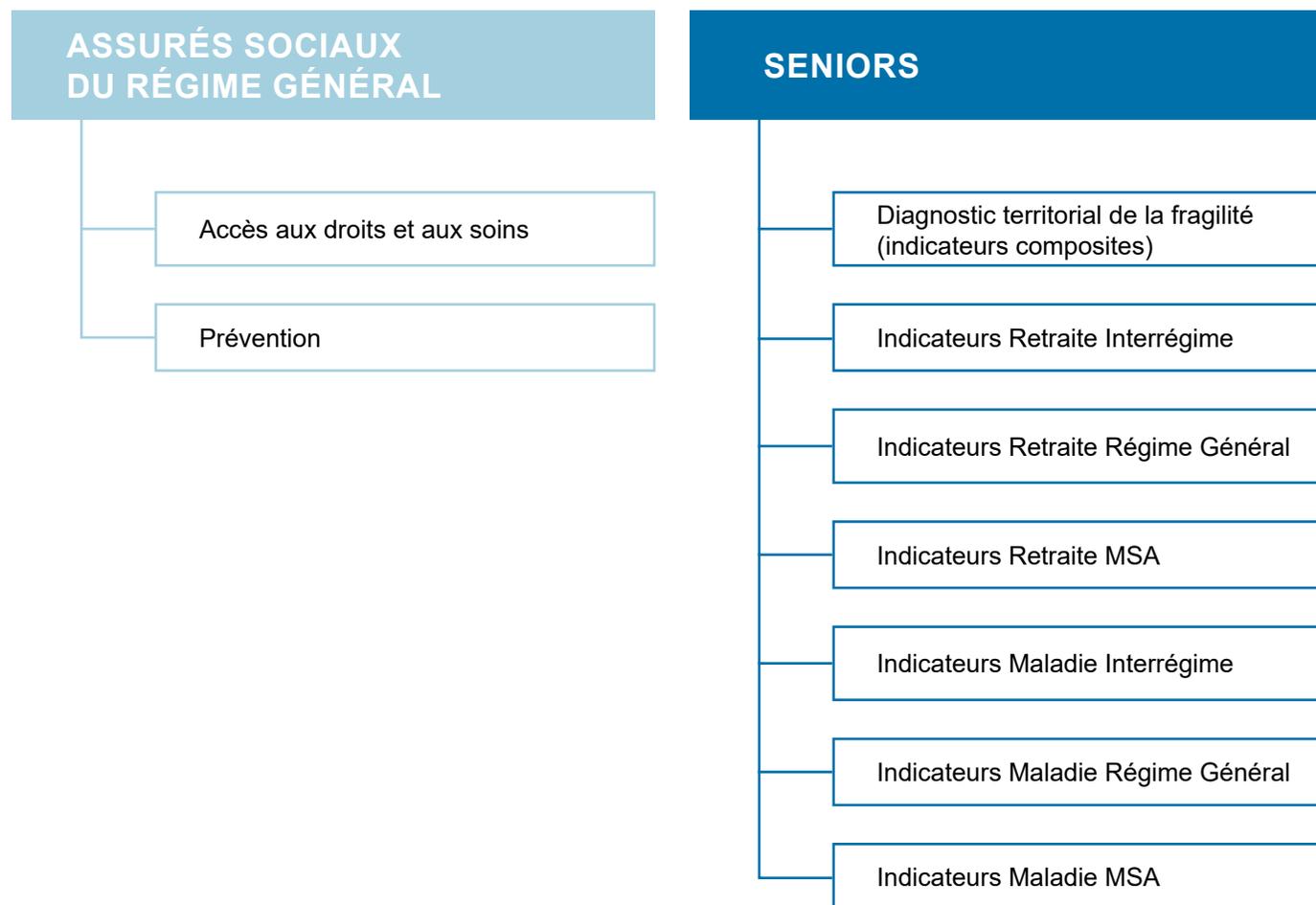
- Sur le **site internet de la Carsat** pour les 5 départements et les principales EPCI
<https://www.carsat-aquitaine.fr/etudes-et-statistiques/observatoire-des-situations-de-fragilite/1256-portraits-de-territoire.html>
- **A la demande** sur une zone géographique donnée (communes, EPCI, territoires de santé ARS, Bassins de vie, territoire MAIA, territoire CLS, territoire d'intervention du Service Social).

Données territorialisées et offres de services intégrées au niveau des observatoires

Arborescences cartographies nationales



Données territorialisées Maladie / Retraite



ASSURÉS SOCIAUX DU RÉGIME GÉNÉRAL

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

Part et nb de bénéficiaires d'une pension d'invalidité

Part et nb de bénéficiaires d'une pension d'invalidité avec ASI

Part et nb de bénéficiaires d'une pension d'invalidité 1^{ère} catégorie

Part et nb de bénéficiaires sans médecin traitant

Part et nb de bénéficiaires de la CSS non participative

Part et nb de bénéficiaires de la CSS participative

Part et nb de bénéficiaires en ALD

Part et nb de bénéficiaires n'ayant pas eu une consultation généraliste sur les 24 derniers mois

Part et nb de bénéficiaires sans consultation dentiste sur les 24 derniers mois

Part et nb de bénéficiaires sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois

PRÉVENTION

% et nb de bénéficiaires femmes sans consultation chez un gynécologue sur les 24 derniers mois

% et nb de bénéficiaires femmes n'ayant pas eu un acte de mammographie sur les 24 derniers mois

% et nb de bénéficiaires de 65 ans et plus sans acte de vaccination anti-grippale sur les 24 derniers mois

INDICATEURS DE PILOTAGE

disponibles (avec mot de passe) dans le [SIG Grand Sud](#) et [SIG Grand Nord](#)

- Nb et part d'assurés en arrêt de travail de plus de 45 jours
- Nb et part d'assurés en arrêt de travail de plus de 90 jours
- Nb et part d'assurés ayant un accident de travail grave avec IP
- Nb et part de bénéficiaires sans complémentaire santé du RG
- Nb et part de bénéficiaires avec remboursement de soins sans complémentaire santé du RG
- Nb et part d'assurés sociaux sans complémentaire santé du RG
- Nb et part d'assurés sociaux avec remboursement de soins sans complémentaire santé du RG

SENIORS (1/2)

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA FRAGILITÉ *(indicateurs composites)*

Score moyen de la fragilité sociale des retraités de l'interrégime

Nombre de retraités à risque de fragilité de l'interrégime

Score moyen de la fragilité sociale des retraités du régime général

Nombre de retraités à risque de fragilité du régime général

Score moyen de fragilité liée au non recours aux soins des seniors sur les 12 derniers mois

INDICATEURS RETRAITE INTERRÉGIME OU MSA

Nb et part des retraités

Age moyen de prise de la retraite

Nb et part des retraités au minimum vieillesse

Nb et part des retraités exonérés de la CSG

Nb et part des bénéficiaires d'une pension de réversion

Nb et part des retraités bénéficiaires d'une pension ex invalide ou au titre de l'inaptitude

Nb et part des retraités bénéficiaires de la majoration tierce personne

INDICATEURS RETRAITE RÉGIME GÉNÉRAL

Nb et part des retraités

Nb et part des retraités polypensionnés

Nb et part des retraités ayant une carrière complète tous régime

Age moyen de départ à la retraite

Nb et part des retraités au minimum vieillesse

Nb et part des retraités exonérés de la CSG

Nb et part des bénéficiaires d'une pension de réversion

Nb et part des retraités bénéficiaires d'une pension ex invalide

Nb et part des retraités bénéficiaires d'une pension d'inaptitude ou assimilée

Nb et part des retraités bénéficiaires de la majoration tierce personne

SENIORS (2/2)

INDICATEURS MALADIE INTERRÉGIME OU MSA OU RG

Nb et part des seniors bénéficiant de la CSS
non participative

Nb et part des seniors sans recours aux soins
sur les 12 derniers mois

Nb et part des seniors en ALD

Nb et part des seniors sans médecin traitant

OFFRES DE SERVICES (1/2)

OFFRES DE SOINS

Nb et densité de pharmaciens

Nb et densité de médecins généralistes +
détail par secteur (1, 2 et 3)

Nb et densité d'infirmiers libéraux

Nb et densité de sages-femmes

Nb et densité de gynécologues + détail par
secteur (1, 2 et 3)

Nb et densité de masseurs-kinésithérapeute

Nb et densité de dentistes

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Plan d'action personnalisé

Aide temporaire (ARDH-ASIR)

Habitat et cadre de vie

Toutes aides individuelles

TOUTES ACTIONS COLLECTIVES *(type d'atelier)*

Tout type d'action

Ateliers

Conférence

Forum

Réunion collective

Séjour vacances

Sortie

Visites à domicile

Autres

OFFRES DE SERVICES (2/2)

ACTIONS COLLECTIVES DE PRÉVENTION* (thématiques)

- Accès aux droits
- Activités physiques
- Bienvenue à la retraite
- Bien-être et estime de soi
- Equilibre et prévention des chutes
- Habitat et cadre de vie
- Mémoire
- Nutrition
- Santé globale et bien vieillir
- Sécurité domestique
- Sécurité routière
- Sommeil
- Toutes actions de prévention

ACTIONS COLLECTIVES DE LIEN SOCIAL (type d'atelier)

- Tout type d'action
- Atelier
- Conférence
- Forum
- Réunion collective
- Séjour vacances
- Sortie
- Visites à domicile
- Autres

ACTIONS COLLECTIVES À L'ATTENTION DES AIDANTS (type d'atelier)

- Tout type d'action
- Atelier
- Conférence
- Forum
- Réunion collective
- Sortie
- Visites à domicile
- Autres

* Les actions de prévention sont également déclinées, à l'intérieur de chaque thématique, par type d'atelier

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

PLAN D'ACTION PERSONNALISE HABITAT ET CADRE DE VIE TOUTES AIDES INDIVIDUELLES

Nb et part de bénéficiaires en couple

Nb et part de bénéficiaires femmes

Nb et part de bénéficiaires hommes

Nb et part de bénéficiaires seuls

AIDE TEMPORAIRE (ARDH-ASIR)

Nb et part de bénéficiaires en couple

Nb et part de bénéficiaires femmes

Nb et part de bénéficiaires hommes

Nb et part de bénéficiaires seuls